

Conseil Départemental

(Retour par courriel 6/11/2025 à 10h34)

Monsieur le Maire,

Suite à votre consultation du 17 octobre, je vous prie de trouver ci-dessous les avis des services consultés.

Service Ingénierie routière : RAS

nous n'avons pas de RD à Fresse sur Moselle

Laurence VERNIER

Adjointe Service Ingénierie Routière

Service Ingénierie Routière

Tél. : 03 29 29 87 85

Règlementation communale des boisements :

La commune de FRESSE-SUR-MOSELLE dispose d'une réglementation communale des boisements. Conformément à l'article R.126-6 du Code rural, ces périmètres doivent être reportés dans le PLU. Toutefois, la procédure de révision de la réglementation des boisements est actuellement en cours sur la commune de FRESSE-SUR-MOSELLE.

La nouvelle réglementation des boisements, une fois approuvée, devra être annexée au PLU de FRESSE-SUR-MOSELLE.

Guillaume ARTEL

Chargée de mission forêt

Service Agriculture et Forêt

Tél. : 03 29 29 89 87

Restant à votre disposition,
Salutations.



Aurélié FORCINITI

Assistante administrative

Service Ingénierie Routière

Tél. : 03 29 29 86 98

afortciniti@vosges.fr



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES VOSGES

Direction des Routes et du Patrimoine

www.vosges.fr